



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

## Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public  
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

<b>Nom de l'établissement :</b>	<b>Arkema Jarrie</b>
---------------------------------	----------------------

<b>Adresse de l'établissement :</b>	Plate-forme chimique de Jarrie 38560 Jarrie
-------------------------------------	--

<b>Activité de l'établissement :</b>	<p>L'établissement Arkema de Jarrie opère dans la chimie du chlore et de l'eau oxygénée. Les installations produisent de l'eau oxygénée, du chlore, des dérivés chlorés (dont le Chlorure de Méthyle et les Jarylec®), de la soude, de l'eau de javel, du chlorate, et du perchlorate. Au quotidien, ces produits ont de nombreuses applications, en particulier, dans le traitement de la pâte à papier, les produits de nettoyage, le jardinage, la pharmacie et les câbles haute tension.</p> <p>Pour assurer le bon fonctionnement de ses ateliers de fabrication, l'établissement exploite également des installations annexes (chaudières, tours de refroidissement, unités de traitement des effluents liquides et gazeux).</p> <p>Par ailleurs, l'établissement abrite des équipes qui développent les procédés de fabrication de l'eau oxygénée.</p>
--------------------------------------	---

<b>Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur :</b>	Sans objet
--	------------

<b>Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :</b>	Les activités de l'établissement peuvent générer en cas d'accident des effets thermiques, de surpression et toxiques. Après mise en œuvre du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), les effets de ces accidents sont limités à des zones ne concernant que les communes de Jarrie et Champs sur Drac dans des zones définies dans le PPRT.
---	---

**Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :**

Dans l'établissement Arkema Jarrie, les risques identifiés sont des risques liés à l'inflammabilité ou à la toxicité des produits, ou à leur capacité à générer des effets de surpression.

D'une façon générale, les installations de l'établissement Arkema Jarrie sont surveillées en permanence (24h/24, 7j/7) par du personnel hautement qualifié, formé aux risques inhérents aux produits et aux procédés mis en œuvre.

Les différentes installations de production et de stockage sont conçues selon des normes et standards reconnus internationalement, dans le respect des réglementations européenne et française. L'établissement est régulièrement autorisé à exploiter par l'administration au titre de la réglementation des installations classées.

En termes de prévention, celle-ci a reconnu le Service d'Inspection technique de l'établissement (SIR) pour le contrôle de la bonne tenue dans le temps des équipements, notamment ceux soumis par la réglementation.

Les installations sont munies de nombreux dispositifs/organes de sécurité tels que des capteurs, sondes, alarmes ainsi que des vannes, soupapes, disques de rupture permettant de prévenir la survenance d'un accident majeur mais également de les mettre en sécurité. Ces dispositifs sont entretenus et régulièrement testés pour garantir leur bon fonctionnement.

Les installations sont opérées conformément à des procédures et des modes opératoires visant à maîtriser les risques industriels.

Le site est surveillé 24h/24 par un dispositif de gardiennage et dispose d'une équipe d'intervention rapide et de moyens internes de lutte contre les accidents.

A cet égard, des exercices internes sont périodiquement organisés pour entraîner le personnel, valider les procédures et tester les moyens d'intervention.

Un exercice avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère (SDIS 38) a lieu une fois par an dans les installations de l'établissement Arkema de Jarrie.

Dans le cadre de la maîtrise de ses risques, l'établissement est engagé dans une démarche de certification externe depuis 1992. A ce jour, il est certifié suivant les normes internationales ISO 9001 (qualité), ISO 14 001 (environnement) et OHSAS 18 001 (santé et sécurité au travail). Au travers de son processus d'amélioration continue, une démarche visant la performance énergétique a été mise en place. Ainsi, l'établissement a été certifié selon la norme ISO 50001 en juin 2015.